

## Enseignement supérieur &amp; Recherche

**Les étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer n'ont jamais été aussi nombreux : près de 2 387 000 à la rentrée 2012. Leur nombre a continué à progresser (+1,5%), en particulier grâce à un afflux de nouveaux bacheliers.**

**L'augmentation des effectifs demeure particulièrement élevée pour les écoles de commerce reconnues à diplôme visé et les écoles d'ingénieurs. La diminution des effectifs amorcée il y a deux ans pour les instituts universitaires de technologie se confirme ; en revanche, le nombre d'entrants en classes préparatoires est en hausse. L'enseignement privé se renforce encore et représente plus d'un étudiant sur six. Les femmes demeurent plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes. Le nombre d'étudiants étrangers progresse très peu (+0,2%) : les étudiants étrangers représentent un étudiant sur huit. Le nombre d'étudiants chinois continue sa progression : +2%. Plus des trois quarts des académies gagnent des étudiants.**

## Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2012-2013 : afflux de nouveaux bacheliers, attractivité des grandes écoles et du privé

À la rentrée 2012, 2 387 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) (*tableau 1*). Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France a augmenté pour la troisième année consécutive (+1,5 %, soit 36 000 étudiants de plus qu'en 2011) : les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France.

### Un afflux de nouveaux bacheliers professionnels

Plus d'un tiers de la croissance (40 %) est dû aux nouveaux bacheliers, très nombreux à la session 2012, et notamment aux bacheliers professionnels, dont le nombre a fortement augmenté suite à la réforme de la voie professionnelle. Le nombre de bacheliers professionnels entrés dans l'enseignement supérieur a augmenté de 10 300 par rapport à 2012. Dans le même temps, le nombre de bacheliers généraux entrés dans l'enseignement supérieur a augmenté de 8 500 alors que le nombre de bacheliers technologiques entrés dans l'enseignement supérieur a diminué de 4 100.

28,7 % des bacheliers professionnels 2012 ont entrepris des études supérieures (hors alternance). Les sections de techniciens supérieurs (STS) constituent la filière qui accueille la plus grande part des bacheliers professionnels (19,3 % des bacheliers pro-

fessionnels), avant les disciplines générales de l'université hors IUT (8 %).

### Les STS sont en forte hausse, les CPGE progressent et les IUT continuent leur baisse

Les effectifs des STS continuent d'augmenter fortement (+3,1 % en 2012, +1,6 % en 2011). À la rentrée 2012, les STS et assimilés restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, même si leur part est en baisse (-4,2 points). Ils représentent 37,3 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2012. La part des bacheliers professionnels continue d'augmenter : elle est de 26,1 % en 2012 contre 21,7 % en 2011. L'afflux de bacheliers professionnels, qui se fait au détriment des bacheliers technologiques, modifie le recrutement dans les STS de la production : pour la première fois en 2012, les bacheliers professionnels sont majoritaires (35,1 % des recrutements) et devancent de dix points le recrutement des bacheliers STI (24,6 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STG sont toujours prépondérants (30,9 %) même si leur part est en diminution (-2 points au profit des bacheliers professionnels). La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS diminue (-0,3 point) et est inférieure de 7,5 points à celle des bacheliers professionnels.

**TABLEAU 1 - Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2012-2013 (milliers)**  
(France métropolitaine + DOM)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (3)	DUT et post-DUT	BTS et assimilés (4)	CPGE et préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					230,7	80,1	14,4	325,2
<i>dont privé</i>					62,0	11,1	4,9	77,9
Universités	931,2	202,2	20,5	110,1		1,7	145,6	1 411,2
Établissements d'enseignement universitaire privés	16,1	1,4					11,8	29,3
Grands établissements (1)	39,9	8,3	10,6	5,2		0,5	23,3	87,6
Écoles normales supérieures							5,2	5,2
Écoles d'ingénieurs	5,6		94,5		0,0	4,9	5,4	110,4
<i>dont privé</i>	0,2		38,8		0,0	4,5	1,8	45,3
INP / UT	1,7		8,6			2,1	0,4	12,8
Écoles de commerce, gestion et comptabilité					2,8		131,0	133,8
<i>dont privé</i>					2,8		130,0	132,8
Écoles juridiques et administratives			0,1				9,4	9,5
<i>dont privé</i>			0,0				4,4	4,4
Écoles de journalisme et écoles littéraires							6,8	6,8
<i>dont privé</i>							6,8	6,8
Écoles paramédicales hors université (2)		100,4						100,4
<i>dont privé</i>		24,1						24,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (2)							40,3	40,3
<i>dont privé</i>							39,2	39,2
Écoles supérieures artistiques et culturelles					1,7		45,2	46,9
<i>dont privé</i>					1,7		28,2	29,9
Écoles d'architecture							18,4	18,4
<i>dont privé</i>							0,9	0,9
Écoles vétérinaires							2,5	2,5
Autres écoles de spécialités diverses					18,6	2,1	25,9	46,5
<i>dont privé</i>					18,5	2,1	24,9	45,5
<b>Total</b>	<b>994,4</b>	<b>312,1</b>	<b>134,3</b>	<b>115,3</b>	<b>253,7</b>	<b>91,3</b>	<b>485,7</b>	<b>2 387,0</b>
<i>dont privé</i>	16,4	25,5	38,8	0,0	85,0	17,6	252,9	436,1

(1) Dont 51 527 étudiants de l'université de Lorraine.

(2) Données provisoires en 2012-2013 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2011-2012).

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 9 885 étudiants en 2012.

(4) Y compris Mayotte, devenu un DOM en 2011.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES - Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités ; données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP ; enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Pour la quatrième année consécutive, le nombre d'étudiants inscrits en DUT diminue, très légèrement, confortant, même si l'ampleur est réduite (-0,4 %), les baisses des rentrées 2011 et 2010 (respectivement -0,6 % et -1,4 %). Cette baisse concerne surtout le secteur « Production » (-0,7 %), alors que le secteur « Services » reste stable. Depuis la réforme de 1995, les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) n'ont cessé d'augmenter, à part une année de baisse en 2010-2011. Avec une hausse de 2,3 % par rapport à 2011-2012, le nombre d'étudiants inscrits en CPGE atteint son pic à la rentrée 2012. Cette croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+4,1 %) que pour le secteur public (+1,9 %). L'enseignement public assure la formation de 84 % des étudiants inscrits en CPGE. L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières. La hausse se ressent essentiellement en première

année (+2,8 % par rapport à 2011 contre +0,2 % en seconde année).

### Écoles d'ingénieurs et de commerce toujours attractives

Comme en 2011-2012, ce sont les écoles de commerce reconnues à diplôme visé (+5,7 %) et les formations d'ingénieurs non universitaires (+3,4 %) qui enregistrent les plus fortes augmentations d'effectifs. Entre 2011 et 2012, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs ont augmenté de 3,9 %. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (+133 % entre 1990 et 2012). À la rentrée 2012, le nombre d'étudiants augmente fortement dans les établissements d'enseignement universitaire privés (+3 %), et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+3,4 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de ges-

tion ont connu un essor important depuis les années 1990 (+184 % entre 1990 et 2012).

### Plus de nouveaux bacheliers à l'université

Les universités voient leurs effectifs augmenter de 0,8 %. Hors IUT et formations d'ingénieurs, elles comptent 1 280 600 étudiants en 2012, contre 1 269 600 en 2011 (*tableau 2*). Elles représentent 54 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Cette faible hausse confirme la tendance des années précédentes. Les effectifs universitaires sont restés relativement stables (à champ constant) depuis une dizaine d'années (+5 % entre 2000 et 2012).

Le constat est contrasté en fonction des filières et du niveau d'études. Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 2,4 % après une augmentation de 1,2 % en 2011-2012. La PACES, première année

**TABLEAU 2 - Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur (milliers) (France métropolitaine + DOM)**

	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Évolution 2012/2011 absolue	Évolution 2012/2011 relative (%)	Contribution absolue *
Universités (1)	858,1	1 159,9	1 396,8	1 341,8	1 386,1	1 437,1	1 400,4	1 411,2	10,8	0,8	0,5
<i>dont IUT</i>	53,7	74,3	119,2	118,1	118,1	116,5	110,5	110,1	-0,4	-0,4	0,0
<i>dont ingénieurs</i>	8,3	10,5	23,2	20,4	20,3	20,9	20,2	20,5	0,3	1,4	0,0
STS (2)	67,9	199,3	238,9	234,2	240,3	242,2	246,0	253,7	7,7	3,1	0,3
CPGE (3)	40,1	64,4	70,3	80,0	81,1	79,9	80,4	82,2	1,8	2,3	0,1
Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat)	28,6	57,7	96,5	114,1	121,4	126,2	130,4	134,3	3,9	3,0	0,2
Écoles de commerce, gestion et comptabilité (hors BTS)	15,8	46,1	63,4	100,6	116,3	121,3	126,7	131,0	4,3	3,4	0,2
Écoles paramédicales et sociales (4)	91,7	74,4	93,4	137,2	136,2	137,4	140,7	140,7	3,3	2,4	0,0
Autres établissements et formations	87,1	125,7	224,3	246,7	252,9	196,4	246,6	254,3	7,7	3,1	0,3
<b>Ensemble (5)</b>	<b>1 181,1</b>	<b>1 717,1</b>	<b>2 160,3</b>	<b>2 234,2</b>	<b>2 314,0</b>	<b>2 319,6</b>	<b>2 350,9</b>	<b>2 387,0</b>	<b>36,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>
<i>dont privé</i>		224,1	277,4	371,1	400,8	411,0	422,1	436,1	14,0	3,3	0,6
<i>dont nouveaux bacheliers</i>				405,5	419,4	414,8	424,3	439,0	14,7	3,5	0,6
<i>dont étudiants étrangers</i>		161,1	174,6	265,4	278,0	284,9	288,6	289,3	0,7	0,2	0,0

\* La contribution absolue correspond au rapport entre l'évolution 2012/2011 et l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011.

(1) Hors Lorraine à partir de 2011.

(2) Y compris Mayotte, devenu un DOM à partir de 2011.

(3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

(4) Données provisoires en 2012-2013 pour les formations paramédicales et sociales (reconstruction des données 2011-2012). Évolution calculée entre 2010 et 2011.

(5) Hors doubles comptes ingénieurs et CPGE (56 CPGE à l'université de Bretagne Sud en 2012).

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

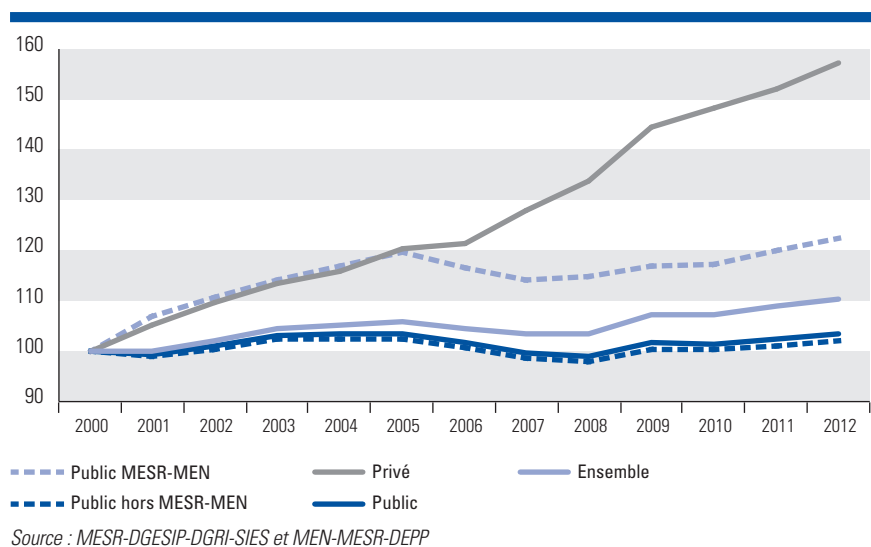
commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, contribue à cette augmentation : on dénombre 55 500 étudiants en PACES, soit une hausse de 4,0 % par rapport à la précédente rentrée. Les effectifs sont globalement en hausse dans les disciplines générales (+0,7 %), mais baissent en AES (-5,4 %), en sciences fondamentales (-1,4 %) et en pluri-sciences (-2,0 %). C'est la filière des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) qui enregistre la plus forte hausse (+7,1 % en 2012, +9,5 % en 2011). Les effectifs augmentent en cursus licence (+0,7 %) et en cursus master (+1,4 %) et diminuent en cursus doctorat (-2,2 %).

Le nombre de nouveaux entrants, étudiants inscrits pour la première fois à l'université en première année du cursus licence (y compris les disciplines de santé et les IUT), augmente en 2012-2013 (+2,1 %), après une hausse de 1,3 % en 2011-2012. Cette progression est liée à la hausse du nombre de bacheliers à la session de juin 2012 (+7,1 %). Les inscriptions de nouveaux entrants sont en hausse en IUT (+1,5 %), dans les disciplines de santé (+7,5 %) et dans les disciplines générales (+2,2 %).

## L'enseignement privé poursuit son essor

L'enseignement privé (18 % des effectifs) poursuit son essor à la rentrée 2012

**GRAPHIQUE 1 - Évolution des enseignements privé et public depuis 2000 (base 100) (France métropolitaine + DOM)**



avec une hausse de 3,3 %, après 2,7 % en 2011, 2,5 % en 2010 et 8 % en 2009 (graphique 1). Sa croissance est plus rapide que celle de l'enseignement public, dont le nombre d'étudiants augmente de 1,1 % entre 2011 et 2012. Depuis 2000, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 57 %, soit 158 700 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles ont légèrement augmenté (4 %) dans l'enseignement public, soit 68 000 étudiants en plus.

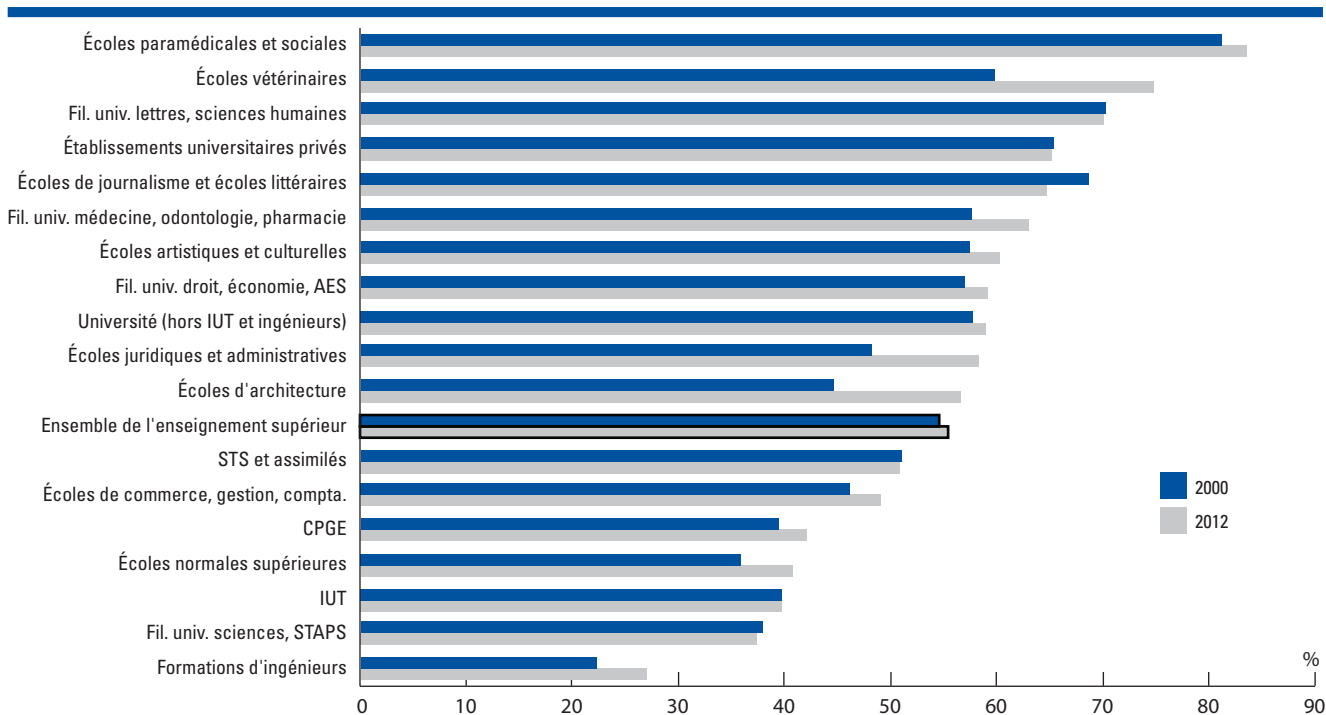
30 % des étudiants du secteur privé sont inscrits dans une école de commerce, gestion et comptabilité, 18 % sont en lycée (STS, CPGE), 10 % sont en écoles d'ingénieurs, 9 % sont dans une école préparant aux fonctions sociales, 7 % sont dans les

écoles artistiques et cultures, 7 % dans des établissements universitaires privés et 7 % dans des écoles paramédicales (tableau 1). La quasi-totalité des écoles de commerce, ainsi qu'une très forte proportion des préparations intégrées et des écoles préparant aux fonctions sociales, sont privées.

## Plus d'étudiantes que d'étudiants

En 2012, 55,5 % des étudiants sont des filles. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé depuis dix ans (+0,9 point). Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'ex-

**GRAPHIQUE 2 - Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)**



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

pression des choix d'orientation en classe de terminale, les filles, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les garçons vers des filières sélectives telles que les CPGE ou les IUT (*graphique 2*). Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84 %), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT avec 40 %) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27 % des effectifs des formations d'ingénieurs, 37 % des filières scientifiques de l'université).

En douze ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression est la plus importante dans les écoles vétérinaires (+ 15 points), les écoles d'architecture (+ 12 points) et les écoles juridiques et administratives (+ 10 points). Elle est également importante dans les formations d'ingénieurs et dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+5 points).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 59 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59 %) et en cursus licence (56 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48 % en 2012). C'est également dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée : en langues (74 %) ou en lettres-sciences du lan-

gage (70 %). Elles restent très minoritaires en sciences fondamentales et applications (28 %). Les femmes représentent désormais 62 % des étudiants de médecine-odontologie-pharmacie, part qui s'élève à 79 % parmi les nouveaux entrants dans cette discipline à la rentrée 2012. En IUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (51 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (24 % des étudiants).

Plus nombreuses dans la population étudiante, les femmes demeurent davantage diplômées que les hommes. On estime en 2011 que 46,9 % des jeunes d'une classe d'âge sont titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion est de 53,8 % pour les femmes et de 40,1 % pour les hommes<sup>1</sup>.

### Un tiers des étudiants ont des parents cadres

L'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 31 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11 % sont enfants d'ouvriers et 12 % enfants d'employés (*graphique 3*). À titre de comparaison, dans l'ensemble de la population, 39 %

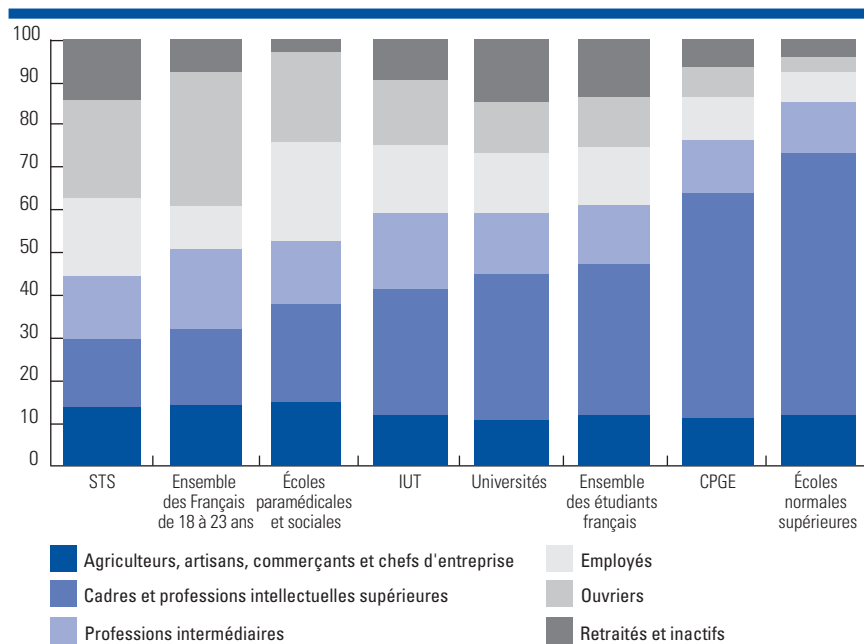
des jeunes entre 18 et 23 ans sont enfants d'ouvriers ou d'employés et 17 % enfants de cadres (*source : Enquête Emploi 2011*).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires et dans les ENS où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %) et en IUT (15 %) par rapport à l'ensemble de la population étudiante (11 %), mais sont sous-représentés dans toutes les formations par rapport à l'ensemble de la population des 18-23 ans (30 %).

L'université est le reflet de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit. En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 35 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %).

1. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux par âge.

**GRAPHIQUE 3 - Origine sociale des étudiants français en 2011-2012 dans les principales formations (%)**  
(France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 36 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat.

### 629 000 boursiers sur critères sociaux

En 2012-2013, 629 000 étudiants perçoivent une bourse sur critères sociaux, soit 34 % des étudiants inscrits dans une formation ouvrant droit à bourse.

La proportion d'étudiants boursiers est stable à l'université (35 %), augmente légèrement

en CPGE (28 %) et diminue légèrement en STS (45 %), où elle demeure la plus élevée. Près des trois quarts des étudiants boursiers sont inscrits à l'université. 12 % sont inscrits en STS et 4 % sont inscrits en CPGE. Les enfants d'employés et d'ouvriers représentent 48 % des étudiants boursiers (tableau 3). 9 % des boursiers sur critères sociaux sont enfants de cadres, dont la moitié à l'échelon 0, c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent aucune indemnité mais sont exonérés des frais d'inscription et des frais de sécurité sociale étudiante.

### Stabilisation du nombre d'étudiants étrangers en France

Entre 2011 et 2012, le nombre d'étudiants étrangers en France est resté stable. Pour

la première fois depuis plus de dix ans, les étudiants étrangers ne participent pas à la hausse du nombre total d'inscrits dans l'enseignement supérieur. En effet, en 2011, la hausse du nombre d'étudiants étrangers représentait 13 % de la croissance du nombre total d'inscrits. Plus généralement, depuis 2001, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de près de 50 % et a contribué fortement à la hausse à l'évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990 (graphique 4). Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+1,9 %) et même fortement en 2009 (+4,8 %) et en 2010 (+2,5 %). Ils augmentent encore, mais plus faiblement en 2011 (+1,3 %). En 2012, le nombre d'étudiants étrangers est de 289 000 étudiants, soit +0,2 % par rapport à 2011. Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à un peu plus de 12 %.

Par rapport à 2011, les effectifs d'étudiants étrangers ont augmenté en STS, en formations d'ingénieurs, en écoles de commerce. Ils ont diminué à l'université et plus particulièrement en IUT (tableau 4). Depuis 2004, le nombre d'étudiants étrangers a presque doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de plus de 6 % dans les disciplines universitaires générales et de santé, de 3 % dans les IUT et de près de 10 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de près d'un tiers dans les STS.

**TABLEAU 3 - Boursiers sur critères sociaux par catégorie socioprofessionnelle du chef de famille et échelon en 2012-2013** (France métropolitaine + DOM)

	Boursiers sur critères sociaux (BCS)								Part des BCS (%)	Part des étudiants (%)
	Échelon 0	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6	Total		
Agriculteur	17,1	16,0	8,7	8,9	8,4	17,3	23,7	100,0	2,6	2,0
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	19,5	15,5	8,5	8,4	8,3	17,3	22,5	100,0	7,0	8,1
Cadre, profession intellectuelle supérieure	51,2	23,0	8,0	5,8	3,7	4,5	3,8	100,0	8,6	30,7
Profession intermédiaire	40,3	24,3	10,5	8,0	5,7	7,0	4,3	100,0	7,3	12,0
Employé	21,0	18,3	10,6	11,3	11,0	17,7	10,1	100,0	32,7	11,6
Ouvrier	22,5	19,9	10,3	10,6	10,3	18,0	8,3	100,0	15,5	10,6
Retraité	17,3	14,9	8,7	9,4	9,5	21,1	19,1	100,0	7,9	} 11,6
Inactif divers	5,0	6,0	4,1	5,2	6,4	19,3	54,1	100,0	8,9	
Non réponse	8,2	7,1	4,5	5,1	5,9	16,1	53,0	100,0	9,5	13,5
Élève sous tutelle de la DDASS	-	-	0,3	0,3	0,3	1,2	97,9	100,0	0,1	ns
<b>Total</b>	<b>22,1</b>	<b>16,7</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>	<b>8,6</b>	<b>16,1</b>	<b>18,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

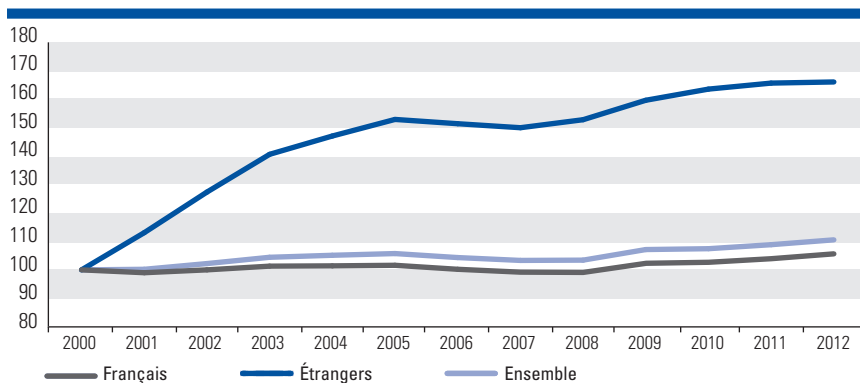
ns : non significatif.

Lecture : 17,1 % des enfants d'agriculteurs sont boursiers à l'échelon 0. Les enfants d'agriculteurs représentent 2,6 % des boursiers sur critères sociaux.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

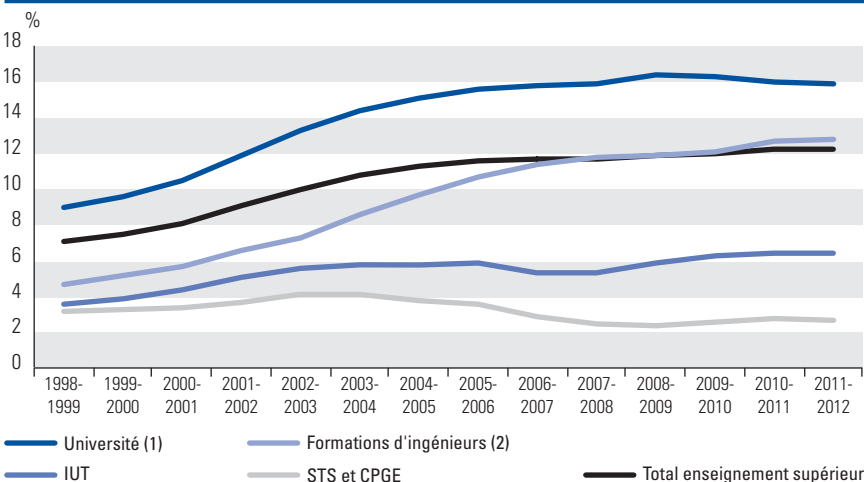


**GRAPHIQUE 4 - Évolution des effectifs des étudiants français et étrangers depuis 2000 (base 100)**  
(France métropolitaine + DOM)



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

**GRAPHIQUE 5 - Évolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations d'enseignement supérieur** (France métropolitaine + DOM)



(1) Hors IUT et formations d'ingénieurs.

(2) Y compris formations universitaires et nouvelles formations d'ingénieurs.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

C'est dans les instituts nationaux polytechniques (INP) et les universités de technologie que la proportion d'étudiants étrangers est la plus forte (21,2%). En revanche, les proportions d'étudiants étrangers en écoles paramédicales et sociales, IUT, STS et CPGE sont faibles (entre 0,7% et 5,9%) (graphique 5).

En 2012, les universités accueillent 75% des étudiants étrangers; ceux-ci y repré-

sentent 15% des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11% des inscriptions en cursus licence, 18% en cursus master et 41% en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 69% pour le cursus licence, 85% en cursus master et 91% en cursus doctorat.

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2012 : 25% d'entre eux viennent du Maghreb et 19% du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (24%) est issu d'Europe, dont 19% de l'Union européenne. Enfin, 24% sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9% du continent américain. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole.

Les étudiants étrangers sont plus nombreux dans les académies d'Île-de-France (17% à Créteil, 17% à Paris et 14% à Versailles) ainsi que dans les académies de Strasbourg, Nice, Montpellier et Lyon. Ils sont très peu nombreux aux Antilles, à La Réunion et en Corse. La proportion d'étrangers est inférieure à 10% dans les académies d'Orléans-Tours, Bordeaux, Nantes, Rennes, Dijon, Lille et Caen.

### Les effectifs d'étudiants augmentent dans les trois quarts des académies

En 2011, plus du quart (26,6%) des étudiants se concentre en Île-de-France, dont 13,7% à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes, qui accueillent, à elles quatre, 24,0% des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines, correspondant aux régions les moins peuplées, sont celles de Corse, Limoges et

**TABLEAU 4 - Poids des différentes filières du supérieur en 2012-2013** (France métropolitaine + DOM)

	Diplômes LMD	Formations d'ingénieurs (1)	DUT et post-DUT	Autres diplômes universitaires (dont santé) (2)	BTS et assimilés	CPGE et préparations intégrées	Écoles de commerce à diplôme visé	Écoles paramédicales et sociales	Autres (3)	Ensemble
<b>Effectifs</b>	<b>994 365</b>	<b>134 333</b>	<b>115 319</b>	<b>392 429</b>	<b>253 729</b>	<b>91 287</b>	<b>113 776</b>	<b>140 674</b>	<b>151 063</b>	<b>2 386 975</b>
%	41,7	5,6	4,8	16,4	10,6	3,8	4,8	5,9	6,3	100,0
Étudiants français	829 662	116 671	108 567	337 416	247 416	87 632	96 785	139 685	133 867	2 097 701
%	39,6	5,6	5,2	16,1	11,8	4,2	4,6	6,7	6,4	100,0
Étudiants étrangers	164 703	17 662	6 752	55 013	6 313	3 655	16 991	989	17 196	289 274
%	56,9	6,1	2,3	19,0	2,2	1,3	5,9	0,3	5,9	100,0
Part des étrangers (%)	16,6	13,1	5,9	14,0	2,5	4,0	14,9	0,7	11,4	12,1

(1) Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Diplômes hors LMD, ingénieurs et DUT préparés dans les universités, les grands établissements et les établissements d'enseignement universitaire privés.

(3) Écoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Lecture : à la rentrée 2012, 41,7% des étudiants de l'enseignement supérieur sont inscrits dans un diplôme LMD ; cette part est de 56,9% pour ceux de nationalité étrangère.

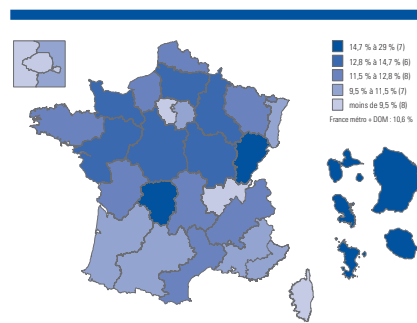
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Besançon, qui ne regroupent que 2,5 % des effectifs totaux.

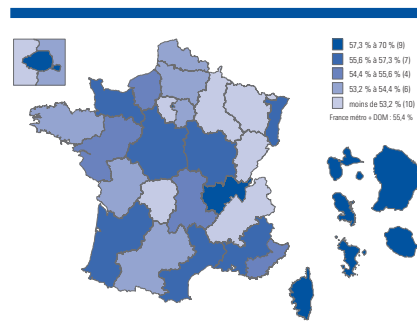
En 2012, les effectifs d'étudiants augmentent par rapport à 2011 dans les trois quarts des académies. Les effectifs en Île-de-France augmentent légèrement moins que ceux de province (+1,4%), avec de gros écarts entre les trois académies franciliennes. À Paris, les effectifs augmentent de 0,9%, soit 0,6 point de moins que la moyenne nationale alors qu'à Créteil, ils augmentent de 2,3%. Les effectifs croissent de façon importante dans cinq académies : Toulouse (+3,3%), Lille (+3,1%), Rouen (+2,7%), Limoges (+2,6%) et Lyon (+2,6%). Ils diminuent dans cinq académies : Nice (-2,9%), Poitiers (-2,1%), Clermont-Ferrand (-2,0%), Aix-Marseille (-0,7%) et Dijon (-0,3%). Les effectifs de Dijon et de Clermont-Ferrand avaient fortement augmenté en 2011. Les effectifs augmentent de 4,8% dans les DOM, en particulier à Mayotte, avec la création du centre universitaire de formation et de recherche (CUFR), et en Guyane (+17,8%), mais ils diminuent en Guadeloupe et en Martinique. Cependant, la quasi-totalité des étudiants sont en métropole, seuls 1,7% d'entre eux étudient dans les DOM.

Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et dans les académies de Nantes et d'Orléans-Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14%, contre 10,5% pour la moyenne métropolitaine). La part des effectifs universitaires est inférieure à la moyenne dans ces cinq aca-

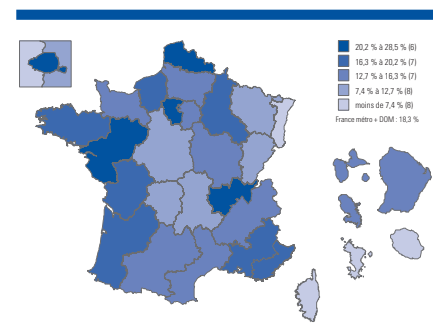
**CARTE 1 - Part des effectifs étudiants en STS par académie en 2012**



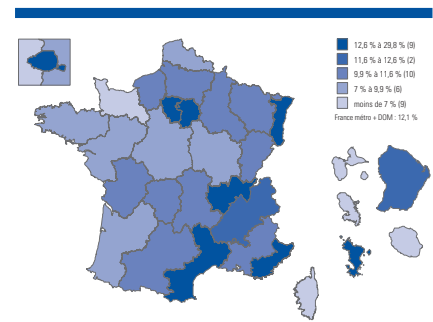
**CARTE 3 - Part des étudiantes par académie en 2012**



**CARTE 2 - Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2012**



**CARTE 4 - Part des étudiants étrangers par académie en 2012**



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

démies, ainsi que dans celles de Reims, Rouen, Nice, Dijon et Paris. À Paris, la faible part des effectifs universitaires est liée à une forte concentration de CPGE, d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de commerce. À l'inverse, dans les académies de Corse et de Strasbourg, les effectifs universitaires représentent près des trois quarts des effectifs de l'académie (tableau 5).

La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Corse et de Grenoble (plus de 8%, contre 4,9% pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse,

ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs. La part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale. Le poids des STS y est plus élevé qu'en métropole.

**Laurence Dauphin**  
MESR-DGESIP/DGRI-SIES C1

### Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2012-2013 », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 13.11, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2013.
- « Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2012-2013 », *Tableaux statistiques n° 7 178*, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2013.
- « Statistiques des boursiers de l'enseignement supérieur », *Tableaux statistiques n° 7 177*, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, novembre 2013.
- « Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 12.04, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, juin 2012.
- « Résultats définitifs de la session 2012 du baccalauréat », *Note d'information*, 13.02, MEN-MESR DEPP, mars 2013.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2011 : les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 12.14, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2012.
- « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*, 10.02, MESR-DGESIP/DGRI-SIES, février 2010.

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)

**TABLEAU 5 - Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 2012-2013, évolution par rapport à 2011-2012**  
(France métropolitaine + DOM)

Académies	Diplômes LMD	Formations d'ingénieurs (1)	DUT et post-DUT	Autres diplômes universitaires (dont santé) (2)	BTS et assimilés	CPGE et prépa. intégrées	Écoles de commerce à diplôme visé	Écoles paramédicales et sociales	Autres (3)	Total	Évolution 2012/2011 (%)
Aix-Marseille	44 038	3 208	4 260	18 597	11 428	3 407	5 456	6 779	5 074	102 247	-0,7
Amiens	14 561	5 268	2 988	6 518	6 309	2 225	1 178	4 532	881	44 460	2,4
Besançon	11 715	3 005	2 450	5 510	4 873	1 440	185	2 530	881	32 589	0,8
Bordeaux	44 620	4 273	5 300	21 251	12 621	3 426	6 931	6 885	6 300	111 607	2,3
Caen	14 383	1 486	2 883	6 213	5 176	1 205	1 351	3 173	1 168	37 038	1,7
Clermont-Ferrand	17 269	2 199	2 612	8 872	5 375	1 454	1 861	2 877	3 044	45 563	-2,0
Corse	2 552	50	428	732	522	97	54	392	204	5 031	0,0
Dijon	15 584	1 758	2 631	7 172	5 782	1 977	1 882	3 354	1 666	41 806	-0,3
Grenoble	33 580	5 154	7 228	12 357	10 570	2 893	4 682	5 283	2 823	84 570	1,3
Lille	68 293	9 780	7 394	25 599	19 550	5 466	9 543	12 006	5 930	163 561	3,1
Limoges	7 611	1 083	1 662	4 612	3 340	521	-	2 120	561	21 510	2,6
Lyon	68 080	12 657	7 286	34 399	12 768	5 955	6 629	7 860	14 926	170 560	2,6
Montpellier	49 221	2 885	3 731	16 505	11 390	2 701	2 240	5 240	5 049	98 962	1,8
Nancy-Metz	29 320	6 652	5 200	12 353	8 954	2 529	2 126	6 222	2 399	75 755	0,7
Nantes	46 062	8 704	5 548	18 361	16 614	4 697	4 869	5 660	7 405	117 920	2,2
Nice	22 592	1 827	3 560	6 173	5 972	2 647	5 032	3 926	1 871	53 600	-2,9
Orléans-Tours	22 021	2 662	4 246	8 828	8 007	2 501	1 946	5 425	1 160	56 796	0,7
Poitiers	19 446	2 159	2 991	6 813	5 807	1 079	3 185	3 067	1 307	45 854	-2,1
Reims	11 952	2 400	2 943	6 458	5 450	1 796	4 709	2 802	1 564	40 074	2,0
Rennes	49 479	7 624	6 557	17 181	14 814	4 155	3 468	6 073	6 707	116 058	2,0
Rouen	20 368	4 225	4 125	7 351	6 343	1 543	5 252	3 847	1 614	54 668	2,7
Strasbourg	30 741	3 486	3 933	15 103	6 658	2 445	-	4 169	3 335	69 870	1,4
Toulouse	54 909	9 720	6 520	18 850	11 968	4 346	4 346	4 854	6 405	121 918	3,3
<b>Total province</b>	<b>698 397</b>	<b>102 265</b>	<b>96 476</b>	<b>262 470</b>	<b>200 291</b>	<b>60 505</b>	<b>76 925</b>	<b>109 076</b>	<b>105 612</b>	<b>1 712 017</b>	<b>1,5</b>
Paris	133 291	8 126	2 052	67 703	17 802	15 682	19 624	10 541	52 616	327 437	0,9
Créteil	63 872	9 042	8 700	16 452	13 392	4 214	1 248	8 042	8 353	133 315	2,3
Versailles	79 070	14 719	6 971	17 871	14 100	9 415	15 715	9 887	6 853	174 601	1,7
<b>Total Île-de-France</b>	<b>276 233</b>	<b>31 887</b>	<b>17 723</b>	<b>80 659</b>	<b>45 294</b>	<b>29 311</b>	<b>36 587</b>	<b>28 470</b>	<b>89 189</b>	<b>635 353</b>	<b>1,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>974 630</b>	<b>134 152</b>	<b>114 199</b>	<b>343 129</b>	<b>245 585</b>	<b>89 816</b>	<b>113 512</b>	<b>137 546</b>	<b>194 801</b>	<b>2 347 370</b>	<b>1,5</b>
Guadeloupe	4 513	3	193	1 293	1 853	436	-	670	164	9 125	-0,3
Guyane	1 734	-	263	479	506	75	-	347	30	3 434	17,8
Martinique	3 171	-	104	1 067	2 148	372	108	540	319	7 829	-1,6
Mayotte	607	-	-	-	281	-	-	74	10	972	ns
La Réunion	9 710	178	560	1 756	3 356	588	156	1 497	444	18 245	4,8
<b>Total DOM</b>	<b>19 735</b>	<b>181</b>	<b>1 120</b>	<b>4 595</b>	<b>8 144</b>	<b>1 471</b>	<b>264</b>	<b>3 128</b>	<b>967</b>	<b>39 605</b>	<b>4,8</b>
<b>France métr. + DOM</b>	<b>994 365</b>	<b>134 333</b>	<b>115 319</b>	<b>392 429</b>	<b>253 729</b>	<b>91 287</b>	<b>113 776</b>	<b>140 674</b>	<b>151 063</b>	<b>2 386 975</b>	<b>1,5</b>

(1) Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Diplômes hors LMD, ingénieurs et DUT préparés dans les universités, les grands établissements et les établissements d'enseignement universitaire privés.

(3) Écoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

### L'université de Lorraine devient un grand établissement

Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement, changement de statut qui entraîne une rupture dans les séries observées à la rentrée 2011.

L'approche retenue dans cette étude est institutionnelle : elle vise à rendre compte des recompositions du paysage de l'enseignement supérieur, et donc à répartir les étudiants en fonction du type d'établissement dans lequel ils sont inscrits. C'est pourquoi les effectifs de l'université de Lorraine figurent ici dans la catégorie « grands établissements ». En revanche, d'autres études reposent sur une approche académique : l'université de

Lorraine y est alors classée avec les universités, en raison de la nature de son offre de formation, très proche de celle de ce type d'établissement.

**Les grands établissements** sont les établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris-Dauphine, l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux, l'université de Lorraine (depuis 2011).